

**De :** Philippe DIAZ [mailto:philippe.diaz@ac-normandie.fr]  
**Envoyé :** lundi 18 mai 2020 16:22  
**À :** Snasub-caen@orange.fr  
**Cc :** s3-caen@snepfsu.net; Secrétariat Général  
**Objet :** Re: Fwd: problème nettoyage des locaux DSDEN 14

Bonjour Monsieur le co-secrétaire académique,

Je vous remercie pour votre message, adressé sur la boîte fonctionnelle [sg@ac-caen.fr](mailto:sg@ac-caen.fr) le 15/05 après-midi, relatif à la question du nettoyage des locaux de la DSDEN du Calvados.

J'ai demandé à la Secrétaire générale de la DSDEN et à la responsable en charge de la division logistique de faire le point dans les meilleurs délais sur les éléments que vous mentionnez.

Pour mémoire, et comme évoqué lors du CTSA conjoint exceptionnel du 30 avril, le télétravail reste le principe d'organisation dans la période entre le 11 mai et le 2 juin. Les modalités d'organisation du travail des services académiques communiquées aux personnels le 4 mai, prenant en compte les échanges intervenus lors du CTSA, précisent bien les attendus en matière de limitation des moments de présence sur les lieux de travail et d'hygiène approfondi des locaux

Dans ce cadre, la DSDEN du Calvados me confirme que les agents d'entretien ont été destinataires d'une fiche récapitulant les consignes de nettoyage, diffusée auprès des chefs de division, qui sont dépositaires de gel et de masques pour les agents de leur division. Un paquet de lingettes est déposé près des copieurs. Un récapitulatif journalier des personnels présents est bien établi. Moins de 20 personnes sont ainsi présentes chaque jour sur le site, dans le strict respect des consignes de distanciation.

Si l'apposition de post-it sur les bureaux permet d'identifier en priorité les espaces à nettoyer plus en profondeur, je vous rejoins sur la nécessité de définir des modalités permettant de formaliser au mieux les choses. Je tiens à saluer le travail réalisé par les collègues en charge de l'entretien dans ce cadre.

LE CTSA conjoint exceptionnel qui se tiendra le 26 mai permettra d'évoquer les modalités de reprise progressive d'activité.

Je reste à votre écoute autant que de besoin d'ici là.

Bien cordialement



**Philippe DIAZ**

Secrétaire général de l'académie de Normandie  
Mobile : 06 27 67 28 50

[philippe.diaz@ac-normandie.fr](mailto:philippe.diaz@ac-normandie.fr) | [www.ac-normandie.fr](http://www.ac-normandie.fr)

**Rectorat de la région académique Normandie**  
**Rectorat de l'académie de Normandie**

168, rue Caponière - BP 46184 - 14061 Caen cedex